

Table des matières

Table des matières	1
1. Note	2
2. Glossaire	3
3. Termes administratifs	12

Couverture: ArchitecTours 2022, circuit Campus MIL au Mile-End

Crédit : Héritage Montréal

1. Note

Ce lexique complète le guide du programme *Participation culturelle dans les quartiers* (profil Organismes et Ligne de départ) en définissant plusieurs concepts qui y sont cités. Sans être exhaustif, il vise à partager une compréhension commune et à rendre accessibles certaines notions.

Le lexique comporte deux sections :

- 1. Glossaire
- 2. Termes administratifs autour de la gestion de projet

Le lexique se veut un outil de travail à bonifier et il n'a pas la prétention d'être un document fermé ; il aspire à évoluer avec le temps.

Pour toutes questions : <u>developpementcultureImtl@montreal.ca</u>

2. Glossaire

Accessibilité universelle

L'accessibilité universelle touche tous les aspects de la vie des personnes et s'appuie sur le respect des droits de tous(tes) les citoyen(ne)s. Fondée sur une approche d'inclusion, l'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts à l'ensemble de la population.

Source: Ville de Montréal, Accessibilité universelle plan d'action 2015-2018, p. 10

Accessibilité culturelle

Le respect du droit d'accès pour toutes et tous à la culture sous toutes ses formes. Cela signifie l'accès aux lieux, aux produits de l'industrie culturelle, aux œuvres et à leur connaissance de manière active, à l'information, aux outils de la pensée, au discours critique, à l'échange culturel, à la parole citoyenne ainsi qu'aux pratiques artistiques en tant gu'acteur.

Source : Gouvernement français, Ministère de la Culture, État des lieux de l'accessibilité, en ligne

ADS+

L'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) est à la fois un processus et un outil qui vise à lutter contre les discriminations existantes en tenant compte des droits et des réalités spécifiques des personnes vivant plusieurs discriminations simultanément lors de la mise en place d'initiatives. Elle permet, entre autres, d'analyser les effets que peut avoir un projet, un service ou une activité sur les Montréalaises et les Montréalais avant sa mise en opération.

Source : Ville de Montréal, Guide ADS+ 101, p. 4

Approche territoriale intégrée

Cette approche se caractérise par une concertation des personnes intervenantes, une intervention intersectorielle qui place l'amélioration de la situation des membres de la communauté au centre d'une action globale et qui améliore la capacité d'agir tant des collectivités que des individus qui les composent. Elle contribue à une meilleure synergie entre le développement économique local et le développement social et à un meilleur arrimage des différentes stratégies sectorielles visant l'amélioration des conditions de vie des milieux défavorisés (MESS, 2002 : 69).

Source : TIESS, Vers une approche territoriale intégrée, en ligne

Artiste de pratique professionnelle

Personne qui a une pratique artistique professionnelle – que la personne soit autodidacte ou ait fait des études – et possède l'expérience et les connaissances nécessaires au développement de cette pratique. Cette personne est reconnue par son milieu (artistes de la même tradition artistique), crée, interprète ou publie des œuvres, se voue principalement à la pratique de son art et reçoit généralement une rémunération pour celui-ci.

Source : Conseil des arts de Montréal, Glossaire, en ligne

Citoyenneté culturelle

La citoyenneté culturelle fait référence à l'appropriation par les individus des moyens de création, production, diffusion et consommation culturelles (du bas vers le haut, soit des citoyens aux institutions). L'individu n'est plus simplement considéré comme spectateur et consommateur, mais devient à la fois créateur et diffuseur. La citoyenneté culturelle contribue à la construction identitaire ainsi qu'à la rencontre et aux interactions avec « autre » que soi, elle ouvre au dialogue. Elle permet une ouverture vers la sphère publique et le politique. Elle conçoit la culture comme vecteur de lien social.

Source: Christian Poirier, Vers un plan d'action sur la citoyenneté culturelle des jeunes, en ligne

Cocréation

Par « cocréation », nous entendons un processus artistique intégrant le public à l'étape de l'idéation ou de réalisation de l'œuvre. Les œuvres sont le fruit de la rencontre et du travail entre un(e) ou des artistes et des citoyen(ne)s. La mise en place de stratégies d'accompagnement dans le projet de cocréation favorise la diversité des formes d'expression et de participation à la vie culturelle. Cela permet aux populations locales de vivre le processus de création avec l'artiste.

Source : Conseil des arts de Montréal, Programme - Des ponts culturels, d'une rive à l'autre, en ligne

Pour plus d'info sur les types de participation du public en lien avec le processus artistique, référez-vous à l'étude **Interagir, collaborer, co-créer** (Casemajor, Lamoureux et Racine, 2014, en ligne).

Cohésion sociale

La cohésion sociale résulte d'un ensemble d'actions qui favorise le respect de la diversité et le vivre-ensemble. Ainsi, les personnes qui composent la société, à toutes les étapes de leur vie, se sentent acceptées et reconnues, peu importe leur origine culturelle ou ethnique, leur genre ou leur orientation sexuelle, leur âge, leur religion, leur allégeance politique et leur condition familiale, sociale ou physique. Des milieux inclusifs permettent la participation pleine et entière des Montréalaises et Montréalais de toutes origines et de toutes conditions.

Source : Ville de Montréal, Politique de développement social. Montréal de tous les possibles !, p. 18

Coconstruction

La coconstruction se définit comme un processus volontaire et formalisé sur lequel deux ou plusieurs individus (ou acteur) parviennent à s'accorder sur une définition de la réalité (une représentation, une définition, un projet, un diagnostic) ou une façon de faire (une solution à un problème).

Source : Le réseau québécois en innovation sociale, en ligne.

Codéveloppement

Le codéveloppement se veut une approche basée sur la volonté des personnes de se former mutuellement, ainsi il s'agit d'une méthode d'accompagnement entre pairs visant l'acquisition et au développement des compétences. Cette méthode d'apprentissage table sur la réflexion individuelle et collective et sur l'engagement des personnes participantes.

Source: Ville de Montréal, Politique de développement social. Montréal de tous les possibles!, p. 18

Créativité numérique

L'écosystème de la créativité numérique au Québec comprend des entreprises, des créatrices et des créateurs qui ont en commun la production de contenus (art numérique, etc.) et d'expériences (installations numériques, immersives, etc.) grâce à des outils informatiques et à des technologies numériques, aussi utilisés dans d'autres domaines des arts et de la culture.

Source : Gouvernement du Québec, Stratégie pour l'essor de la créativité numérique en culture 2023-2028, p. 3

Culture

Le terme « culture » a de nombreuses significations pour de nombreuses personnes et est souvent utilisé pour faire référence à l'ensemble des traits distinctifs qui caractérisent une société ou un groupe social, qui peuvent aller de la nourriture, à la religion et à d'autres formes de patrimoine, incluant les arts et les lettres. Nous l'utilisons pour désigner tous les domaines d'activité associés aux formes d'art et aux organisations culturelles, comme les arts vivants, la danse, les bibliothèques, la littérature, le patrimoine et l'histoire, la musique, le théâtre et les arts visuels pour ne nommer que ceux-ci. En décrivant l'ensemble de ce travail collectivement sous le nom de culture », plutôt que séparément, nous voulons souligner l'étendue de la diversité d'activités que la culture sous-tend.

Source: Arts Council England, Let's Create Delivery Plan 2021 – 2024, p. 3 (traduction libre)

Développement culturel

Le développement culturel favorise l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture, le développement des communications, contribue à leur rayonnement, permet l'affirmation de l'identité culturelle, favorise la création, la production, la recherche et la mise en marché des produits culturels. Il concerne également l'accès à un vaste éventail d'activités culturelles et la mise en place d'équipements destinés à la pratique artistique et culturelle : bibliothèques, équipements d'arts d'interprétation, centres d'exposition, musées, centres d'interprétation et d'archivages, cinémas, etc.

Source : Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, <u>Aménagement et développement du territoire. La vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social, p. 15</u>

Diffusion

La diffusion est l'activité qui permet à une ou des œuvres d'être représentées en public, sous différentes formes. Dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers, la diffusion d'œuvres artistiques professionnelles est non-admissible, à l'exception des œuvres contribuant à la mise en valeur des patrimoines.

Source: définition de travail, Division Soutien au développement culturel, document interne.

Disciplines artistiques

Arts de la scène

Les champs de pratique regroupant les arts du cirque, la danse, la musique et la chanson ainsi que le théâtre. Les pratiques inter-arts peuvent aussi faire partie des arts de la scène.

Source : Conseil des arts du Canada, <u>Glossaire</u>, en ligne et ministère de la Culture et des Communications du Québec, <u>Arts de la scène</u>, en ligne

Arts de rue

Pratiques qui inscrivent un projet artistique dans l'espace public. Les arts de rue font appel au théâtre, aux arts du cirque et de la prouesse, à la musique, à la danse, à la pyrotechnie et à toute autre forme d'art.

Source : Conseil des arts de Montréal, Glossaire, en ligne

Art du cirque

Les arts du cirque constituent une forme d'expression artistique qui comprend la maîtrise d'une ou de plusieurs techniques de cirque : l'acrobatie aérienne, l'équilibrisme, l'art clownesque, les acrobaties au sol et la jonglerie, y compris les approches et genres artistiques contemporain, notamment le cirque social.

Source : Conseil des arts du Canada, Glossaire, en ligne

Arts multidisciplinaires

Les arts multidisciplinaires regroupent des formes d'expression qui exploitent plusieurs langages disciplinaires, connaissances et techniques. Les œuvres qui en résultent peuvent être associées aux arts scéniques, à l'art engagé, aux collaborations entre la science et l'art, à l'art environnemental, à l'art urbain, aux technologies nouvelles et peuvent proposer différents rapports au public, à titre d'exemple : présentation dans des espaces non conventionnels, parcours déambulatoire, public participatif.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec, Lexique, en ligne

Arts numériques

Les arts numériques se définissent comme un ensemble d'explorations et de pratiques artistiques, dont les processus et les œuvres utilisent principalement les technologies numériques pour la création et la diffusion. Ils intègrent les pratiques basées sur l'utilisation des technologies de communication et de l'information, qu'elles soient informatiques, électroniques, numériques, sonores, interactives ou Web et comprennent également l'art audio.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec, Lexique, en ligne

Arts visuels

Les arts visuels englobent la peinture, la sculpture, l'estampe, la photographie, le dessin, l'illustration, les techniques multiples, les installations, la bande dessinée, la performance et les arts textiles ou toute autre forme d'expression artistique apparentée à ce domaine.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec, Lexique, en ligne

Cinéma et vidéo

Le domaine du cinéma et de la vidéo comprend les œuvres de fiction, le documentaire, les œuvres de nature expérimentale et l'installation vidéo relevant du domaine de la production indépendante. La production indépendante en cinéma et vidéo sous-entend que l'artiste-auteur doit avoir le plein contrôle sur le contenu et la réalisation de son œuvre de même que sur toutes les ententes de production et de diffusion.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec, Disciplines artistiques, en ligne

Création et performance littéraire

Cette discipline inclut la littérature écrite, le spectacle de contes et la création parlée du domaine littéraire.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec, Disciplines artistiques, en ligne

Danse

La danse englobe une pluralité de styles et de formes, qu'elles soient ancrées dans la tradition ou axées sur la recherche et l'exploration - et de ses expressions - sur scène, in situ, dans des lieux non-traditionnels, sur support médiatique ou numérique.

Source : Conseil des arts du Canada, Champs de pratique, en ligne

Métiers d'art

Sont considérées du domaine des métiers d'art les « œuvres originales, uniques ou en multiples exemplaires, destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression et exprimées par l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière ».

Source : Gouvernement du Québec, <u>Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma,</u> du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène, en ligne

Musique

Cette discipline inclut la musique classique et la musique non classique. La musique classique inclut la musique contemporaine, la musique électroacoustique et l'art lyrique. Par musique non classique, on entend plus spécifiquement le jazz, la musique actuelle, la musique traditionnelle, la musique instrumentale et la musique du monde. Dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers, la musique inclus également la chanson et la musique populaire.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec, Disciplines artistiques, en ligne

Nouvelles pratiques artistiques

Pratiques interdisciplinaires, multidisciplinaires ou ne correspondant à aucune des disciplines traditionnelles. Elles se caractérisent généralement par le fait qu'elles dépassent le cadre des expériences qui définissent présentement ces disciplines, bouleversent les idées établies sur ce qu'est l'art et ouvrent de nouveaux horizons aux arts, aux artistes et à leurs rapports avec les auditoires, les communautés et le grand public. Les nouvelles pratiques artistiques incluent l'art politiquement engagé, les collaborations entre la science et l'art ou bien entre les rituels et l'art public ou communautaire, pour ne citer que ces exemples.

Source : Conseil des arts de Montréal, Glossaire, en ligne

Théâtre

Le théâtre englobe ici le théâtre pour adultes, le théâtre pour l'enfance et la jeunesse et le théâtre de marionnettes ou toute autre forme d'expression artistique apparentée à ce domaine.

Source: Conseil des arts et des lettres du Québec, Disciplines artistiques, en ligne

Diversité

Existence d'un large éventail de qualités et de caractéristiques humaines au sein d'un groupe, d'une organisation ou d'une société. La diversité représente l'accumulation de caractéristiques et d'expériences uniques, de styles de communication, de chemins de carrière, d'expériences de vie, de formations scolaires, de provenances géographiques, d'appartenances à des communautés racisés, de niveaux de revenu, d'états civils, de statut parental et d'autres variables qui peuvent influencer nos perspectives personnelles. Ces expériences de vie et perspectives personnelles nous font réagir et réfléchir différemment.

Source : Ville de Montréal, Glossaire – Formation La démarche ADS+: pour des initiatives inclusives et solidaires, document interne.

Écoresponsabilité

Ensemble des comportements d'une personne physique ou morale qui cherche à intégrer des mesures de protection de l'environnement dans ses principes, activités et productions culturelles, afin d'en réduire l'impact environnemental.

Source : Conseil des arts de Montréal, Glossaire, en ligne

Équité

L'équité est un principe et un processus visant à offrir des conditions équitables à toute personne qui désire participer pleinement à la société. En vertu de ce principe, l'on reconnaît que, si toutes les personnes ont droit à un traitement égal, elles n'ont pas toutes le même accès aux ressources, aux possibilités ou aux avantages. L'égalité ne se résume pas toujours à traiter toutes les personnes ou tous les groupes de la même façon, mais peut exiger le recours à des mesures particulières par souci de justice.

Source: Conseil des arts du Canada, Glossaire, en ligne

Équité territoriale

L'équité territoriale fait référence à la dimension spatiale de la justice sociale. Elle désigne une configuration géographique qui assurerait à toutes et tous les mêmes conditions d'accès aux biens et aux services d'intérêt général. Ce principe d'aménagement à plusieurs échelles permet de corriger des situations marquées par l'injustice spatiale.

Source : Ville de Montréal, Glossaire - Formation "La démarche ADS+: pour des initiatives inclusives et solidaires", document interne

Loisir culturel et pratique artistique amateur

L'ensemble des activités artistiques et culturelles pratiquées librement à des fins de détente, d'expression, d'éducation personnelle, de développement de soi ou par plaisir, qui tendent à développer la culture d'un individu. Le loisir culturel se définit sous deux angles : Le loisir impressif, où l'individu apprécie les talents des autres à titre de spectateur : il assiste à des spectacles ou à des conférences sur l'art, il visite un musée, il va au cinéma, etc. Le loisir expressif, où l'individu agit, crée et expérimente. Il pratique activement une discipline artistique et participe concrètement à un processus de création. Aussi nommé pratique artistique amateur, le loisir expressif permet à l'individu de vivre une expérience et de réaliser une œuvre.

Source: Courchesne, La transversalité du loisir culturel, 2020, p.2, en ligne

Inclusion

Ouverture à la participation de toutes les personnes à la vie collective de la société, dans l'acceptation de leurs différences et dans le respect des valeurs démocratiques, notamment en levant les obstacles à l'égalité de droits, de conditions et de fait

Source : Ville de Montréal, Glossaire - Formation "La démarche ADS+: pour des initiatives inclusives et solidaires", document interne

Indice d'équité des milieux de vie

L'indice d'équité des milieux de vie vise à localiser les milieux de vie cumulant des vulnérabilités urbaines afin de susciter la priorisation et la convergence des investissements municipaux. Cet indice représente les milieux qui cumulent les vulnérabilités sociales, économiques, environnementales, d'accès aux ressources de proximité, d'accès aux ressources de culture, sport et loisir et sécurité urbaine.

Source : Ville de Montréal, <u>Indice d'équité des milieux de vie – 2023</u>, en ligne

Industries culturelles et créatives

Les industries culturelles et créatives sont composées des secteurs culturels (dont l'audiovisuel, le cinéma, les médias, le livre, la musique, les arts de la scène et les arts visuels) et des secteurs créatifs (dont la créativité numérique, la communication créative). Ces industries regroupent des entreprises et des organismes utilisant des contenus culturels dans leur processus de création, de production et de diffusion.

Source : Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, <u>Stratégie pour l'essor de la créativité numérique en culture 2023-2028</u>, p. 3

Médiation culturelle

À la jonction du culturel et du social, la médiation culturelle déploie des stratégies d'intervention – activités et projets – qui favorisent dans le cadre d'institutions artistiques et patrimoniales, de services municipaux ou de groupes communautaires, la rencontre des publics avec une diversité d'expériences. Entre démocratisation et démocratie culturelles, la médiation culturelle combine plusieurs objectifs : donner accès et rendre accessible la culture aux publics les plus larges, valoriser la diversité des expressions et des formes de création, encourager la participation citoyenne, favoriser la construction de liens au sein des collectivités, contribuer à l'épanouissement personnel des individus et au développement d'un sens communautaire.

Source : Culture pour tous, Lexique médiation culturelle, p. 6

Participation culturelle

L'action de participer ou « prendre part » recouvre, dans le domaine culturel, plusieurs réalités. La participation peut d'abord être comprise comme les multiples formes de pratiques et de consommation de la vie culturelle. En évoquant la participation à la lumière d'une dimension citoyenne, elle exprime l'engagement d'individus ou de groupes dans la réalisation de projets culturels qui contribuent à un mieux-être ou à un bien-vivre ensemble. Dans une perspective pratique, on peut également comprendre la participation comme les différents degrés d'activité (ou de passivité) qui peuvent être convoqués lors d'une expérience culturelle : allant de la réception, dans le cadre d'une visite au musée à la collaboration ou la cocréation dans le contexte d'une œuvre collective.

Source : Culture pour tous, Lexique médiation culturelle, p.6

Patrimoine

Le patrimoine, qu'il soit bâti, paysager, naturel, archéologique, culturel, etc., peut être défini comme tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre.

Source : Ville de Montréal, Politique du patrimoine, p. 31

Patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine culturel immatériel comprend un ensemble de création, de connaissances, de pratiques, d'arts et de traditions populaires encore vivants se rattachant à tous les aspects de la vie en société, ainsi que les instruments, objets et artefacts qui leur sont associés. Il est porté par la mémoire et transmis principalement de génération en génération par l'apprentissage, le témoignage ou par mimétisme. Il inspire les créations culturelles, marque l'identité de la ville, est conservé et partagé par une diversité de communautés et de groupes socio-économiques et est souvent désigné sous les vocables de « patrimoine d'expression » et de « patrimoine vivant ».

Source : Ville de Montréal, Politique du patrimoine, p. 33

Quartier culturel

Les quartiers culturels se définissent comme des milieux de vie où se retrouve une concentration de services et d'activités culturelles et artistiques de proximité. Des synergies ainsi qu'une dynamique de développement se créent entre les acteurs interagissant sur ces territoires distincts.

Source : Ville de Montréal, <u>Montréal, Métropole Culturelle Conjuguer la créativité et l'expérience culturelle</u> citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité politique de développement culturel 2017-2022, p. 65

Quartier inclusif et résilient (QIR)

Quartiers inclusifs et résilients (QIR) 2030 est une approche d'intervention territoriale novatrice s'appuyant sur l'indice d'équité des milieux de vie. Elle agit de manière intégrée et de concert avec les communautés, pour améliorer la qualité et le cadre de vie dans les secteurs de la ville cumulant des vulnérabilités.

Source: Ville de Montréal, Quartiers inclusifs et résilients (QIR), 2024, document interne.

Transition socioécologique

La transition sociale et écologique — ou socio-écologique — vise à transformer notre façon de penser, de s'organiser et de vivre ensemble pour bâtir un monde viable et équitable.

Source : SOLON, Transition, en ligne

Vitalité culturelle

Dans le cadre des travaux de la Ville de Montréal sur la vitalité culturelle dans les quartiers, celle-ci est analysée selon différentes composantes : par une concentration de lieux, services et activités culturelles de proximité, par une diversité de formes urbaines (quartiers, corridors, pôles, etc.) et d'aménagements (rues piétonnes, placettes, ruelles etc.), par des synergies et une dynamique de développement local, par une implication des communautés et finalement par une identité qui reflète la richesse et la diversité locale. Elle prend la forme d'interactions entre

différentes sphères d'activités (sociale, économique, urbaine, scolaire, etc.), qui la traversent simultanément et qui sont en constante interaction.

Source : Ville de Montréal, Vitalité culturelle dans les quartiers, document interne.

3. Termes administratifs

À moins d'avis contraire, les définitions des termes administratifs sont des définitions de travail de la Division Soutien au développement culturel.

Indicateur

Unité d'information particulière servant à mesurer les progrès vers l'atteinte du résultat. Les indicateurs forment la base de la mesure et de la communication pouvant déterminer si l'objectif préliminaire du projet a été atteint. Un bon indicateur est clair et quantifiable.

Date limite

Dernière date pour soumettre le formulaire et les documents requis à un programme. Peut se rapporter aux formulaires de demande, à la documentation justificative, aux rapports provisoires, aux rapports définitifs, au budget, etc.

Demandeur

Personne ou entité qui présente une demande de subvention à un programme et qui répond à tous les critères d'admissibilité énoncés dans les lignes directrices du programme.

Organisme à but non lucratif (OBNL)

Organisme constitué exclusivement à des fins sociales, éducatives, religieuses ou philanthropiques sans objectifs ni activités visant à procurer à ses membres un quelconque avantage économique ou profit (le salaire n'est pas considéré comme un avantage économique. Dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers, les ONBL doivent être constitué sous l'autorité de la partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, c. C38) ou régie par la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (LC 2009, c 23).

Source: Office québécois de la langue française, Vitrine linguistique, en ligne

Mentorat

Relation d'accompagnement par un mentor ou une mentore, soit une personne expérimentée, reconnue et crédible qui, dans un contexte formel ou informel et à titre de guide, de personne conseillère et de modèle, fournit volontairement une aide personnelle ou professionnelle à caractère confidentiel à une personne moins expérimentée.

Source : Conseil des arts de Montréal, Glossaire, en ligne

Évaluation du projet par l'organisme

Le processus évaluatif demande de clarifier les objectifs et les stratégies, de déterminer le public cible, et de choisir des indicateurs adaptés, qu'ils soient de nature plus objective (chiffres, taux) ou plus subjective (témoignages, opinions, perceptions).

Source : Culture pour tous, Guide - L'évaluation des projets en médiation culturelle, p. 14

Partenariat

Toute forme de coopération entre personnes morales ou physiques, concourant à réaliser un projet par la mise en commun de ressources matérielles, humaines ou financières. Dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers, lorsque le partenariat est obligatoire, une lettre d'engagement précisant la contribution à la réalisation du projet est exigée.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec, Lexique, en ligne

Matériels périssables

Matériel qui sera utile et utilisé uniquement dans le cadre du projet dont la demande fait l'objet.

Équipements non périssables

Équipement ou matériel inclus dans les dépenses prévues dans le cadre de la présente demande et dont l'utilisation perdurera au-delà du projet.

